

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De Cahors à Libos.				De Libos à Cahors.				De Cahors à Montauban.				De Montauban à Cahors.			
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — Départ.	6 h 35	4 h 45	5 h 50	PARIS. — Départ.	2 h 30	9 h 50	7 h 30	CAHORS. — Départ.	4 h 40	10 h 35	5 h 20	TOULOUSE. — Dép.	5 h 30	10 h 35	3 h 14
Merouès	6 49	4 59	6 6	Monsempron-Libos—Dép.	8 40	3 5	8 55	Sept-Ponts	4 50	10 45	5 31	Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Parnac	7 1	1 32	6 19	Fumel	8 48	3 15	9 3	Cieurac	5 6	11 1	5 49	Fonneuve	7 40	10 49	5 10
Luzech	7 9	1 40	6 28	Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16	Lalbenque	5 45	11 10	5 57	Albias	7 51	10 58	5 23
Gastelfranc	7 22	1 55	6 44	Duravel	9 10	3 38	9 26	Montpezat	5 28	11 23	6 10	Réalville	8 3	11 7	5 38
Puy-l'Évêque	7 34	2 7	6 58	Puy-l'Évêque	9 19	3 48	9 36	Borredon	5 58	11 53	6 42	Caussade	8 17	11 19	5 56
Duravel	7 45	2 17	7 8	Castelfranc	9 34	4 5	9 52	Caussade	6 9	12 8	6 56	Borredon	8 35	11 36	6 20
Soturac-Touzac	7 55	2 27	7 18	Luzech	9 47	4 19	10 6	Réalville	6 19	12 22	7 8	Montpezat	9 15	12 10	7 11
Fumel	8 6	2 39	7 32	Parnac	9 57	4 30	10 17	Albias	6 27	12 33	7 18	Lalbenque	9 41	12 28	7 41
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40	Merouès	10 9	4 43	10 29	Fonneuve	6 36	12 45	7 28	Cieurac	9 53	12 38	7 54
PARIS. — Arrivée	11 46	4 18	2 49	CAHORS. — Arriv.	10 25	5 1	10 47	Montauban. — Arriv.	6 48	1 27	7 45	Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
								TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41	CAHORS. — Arrivée	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 22 Mai.

NOUVELLES POLITIQUES

Conseil des ministres — Les ministres se sont réunis jeudi matin en conseil de cabinet au ministère des affaires étrangères sous la présidence de M. de Freycinet.

Le président du conseil a rendu compte de la situation en Orient. Cette situation ne s'est pas modifiée ; on attend la décision de la Chambre grecque.

M. Baihaut a entretenu le conseil des notes publiées par certains journaux, sur le Canal de Panama. Il s'est notamment montré très-ému de la divulgation d'une pièce confidentielle de son ministère. Le conseil a décidé qu'une instruction judiciaire serait ouverte sur ces faits.

Le conseil a d'ailleurs maintenu la décision qu'il avait prise antérieurement, d'attendre pour statuer sur la demande de la Compagnie de Panama, que celle-ci lui ait fourni les documents qu'il a réclamés.

L'expulsion du Comte de Paris. — L'Autorité dit qu'il est certain que le comte de Paris ne pourra pas rentrer en France.

La Paix. — L'expulsion aurait cet inconvénient de donner aux princes le prestige de la persécution, de leur rallier les anciens fidèles du comte de Chambord ; de faire, par conséquent, l'unité du parti orléaniste et, qui pis est, de dispenser le Comte de Paris de tout programme, le décret d'expulsion devant lui en tenir lieu.

Le XIX^e siècle. — Si les princes conspirent, qu'on les arrête, qu'on les traduise devant les tribunaux, mais qu'on ne leur fasse pas croire que nous avons peur d'eux ; qu'on ne leur donne pas l'aurole du martyr et, surtout qu'on ne vienne pas à propos d'un verre d'eau sucrée ou d'un article de M. Grandlieu, nous faire la mauvaise plaisanterie de prétendre que la République est en danger.

La République Française constate que toutes les manœuvres et toutes les tentatives de prétendants ne sauraient constituer un véritable péril national. Mais ce n'est pas une raison, ajoute-t-elle, pour que le gouvernement supporte ces bravades impertinentes.

La Justice. — Après bien des hésitations, M. de Freycinet aurait fini par reconnaître que l'expulsion des princes, serait le seul moyen de trancher la question qui jette un trouble perpétuel dans la nation. Il se serait aperçu, contrairement à ses prévisions, que l'action politique du gouvernement républicain, est entravée perpétuellement par les manœuvres des prétendants qui bénéficient de l'hospitalité de la République. On annonce qu'il serait sur le point de proposer la mesure qu'il a fait rejeter dans une discussion récente, par une majorité de coalition à la Chambre. Il faut souhaiter que cette information se confirme.

Le gouvernement a retrouvé l'occasion de se débarrasser des princes : qu'il en profite. Il ne dépend pas de lui que la question ne soit pas posée ; s'il tentait de l'écartier, elle reparaitrait avec des difficultés nouvelles. Il comprendra que l'heure est venue de lui donner une solution.

Le Siècle. — Le gouvernement de la République n'a attendu que trop longtemps pour agir ; plus il attendra et plus les difficultés qu'il feint ne pas voir, ou dont il doute, augmenteront.

Le Soleil. — En quels termes pourra-t-on rédiger les considérants du décret d'expulsion que l'on devra soumettre à la signature du président de la République ? Il y a des choses qui sont plus faciles à dire qu'à faire et plus faciles à faire qu'à motiver.

Le Figaro. — M. de Freycinet paraît résolu, quant à présent à « coucher sur ses positions » ; nanti de tous les pouvoirs, l'expulsion dépend de lui, un simple décret présidentiel suffit. C'est une menace que M. de Freycinet laisse planer sur la tête du Comte de Paris, sans songer, pour le moment du moins, à la mettre à exécution.

Les princes d'Orléans. — On mande de Lisbonne que la famille d'Orléans est arrivée jeudi soir à cinq heures et demie. Le roi et la reine, les princes, les hauts dignitaires et le prince Amédée les attendaient à la gare. La foule était énorme et sympathique.

Paris, 21 mai.

Les journaux affirment, aujourd'hui, que le gouvernement a décidé de soumettre aux Chambres la question de l'expulsion des princes, sous la forme d'un projet de loi qui sera élaboré au conseil tenu exceptionnellement lundi.

l'espérance prochaine d'un repas et du sommeil, se mit à reprendre sa marche avec confiance.

XVIII

LA BATAILLE

Philippe était parti avec ses marins et ses Géorgiens pour courir au canon. Ils arrivèrent sur le champ de bataille au moment où le général Anderson commençait à faiblir. On se rappelle que cela rentrait dans le plan du chef confédéré. Les huit mille confédérés d'Anderson étaient sacrifiés comme le 23^e régiment de Géorgie et les matelots du Simoun. Les uns et les autres avaient accepté le sacrifice avec le même dévouement.

Hooker avait lancé toutes ses troupes en avant. Les deux divisions du général Sickles avaient été rapprochées, on s'en souvient. Il était environ onze heures du matin. Les canons qu'on entendait à une si grande distance portaient des lignes fédérales. L'artillerie sudiste, réduite au silence, devait se taire.

Hooker se croyait déjà sûr du succès. Il tenait son ennemi, et il paraissait impossible que celui-ci pût échapper. Les soldats fédéraux arrivèrent pour se mêler à l'action.

Au même instant des roulements de tambours retentirent à l'ouest et Hooker vit sortir des bois du Wilderness les premières compagnies du général confédéré Rodas. Les soldats d'Anderson jetèrent un grand cri de triomphe, pendant que la consternation envahissait les troupes unionistes. C'était une nouvelle bataille qui recommençait, bataille acharnée, car il s'agissait de la délivrance ou de la ruine.

Les confédérés, au nombre de 20,000, sortaient au pas de course des bois. Ils se répandaient

Rappel de notre ambassadeur à Lisbonne. — M. de Freycinet vient d'envoyer à notre ministre, à Lisbonne, l'ordre de revenir en France.

Un secrétaire gèrera les affaires.

Le ministre retournera à Lisbonne après les fêtes du mariage.

Le général de Négrier. — D'après l'Évènement, le général de Négrier est souffrant d'une adhérence du poumon, par suite de la blessure qu'il a reçue à Lang-Son. Il demanderait sa mise en disponibilité pour quelque temps.

Le général de Négrier est arrivé jeudi à Paris et a refusé de recevoir personne.

Mouvement préfectoral. — M. Mastier, secrétaire général de Seine-et-Oise, est nommé préfet du Gers.

M. Lafargue, sous-préfet de Lunéville, est nommé préfet des Pyrénées-Orientales.

M. Gillot, ancien député de Saône-et-Loire, entrera dans l'administration.

M. le préfet du Gers, est nommé trésorier général.

A DECAZEVILLE

Paris, 20 mai.

Le Journal des Débats, publie une lettre de M. F. Raoul-Duval et de M. Joly de Bannemville, déclarant qu'ils assistaient à l'entrevue de M. Cayrade avec M. Léon Say et qu'il est inexact que ce dernier ait tenu le propos suivant : « Les grévistes, qu'ils crèvent ! »

Affaire Roche et Duc-Quercy. — La cour démet de l'appel MM. Duc-Quercy et Roche, maintient le jugement de Villefranche, dit qu'il sortira avec son plein et entier effet, et condamne MM. Duc-Quercy et Roche aux dépens.

Affaire Watrin. — M. Demôle a transmis jeudi à la Cour de cassation les pièces de la procédure de l'affaire du meurtre de l'ingénieur Watrin.

La Cour de cassation devra statuer sur le renvoi des accusés devant d'autres assises que celles de l'Aveyron.

da s la plaine en dirigeant sur l'ennemi un feu nourri, protégés par les canons placés sur la hauteur. La panique des fédéraux augmenta : ce fut le corps même de Sickles qui donna l'exemple de la déroute.

Bientôt parut Stonewall lui-même, toujours monté sur sa jument maigre. Il avait lancé sa monture au grand galop, entraînant derrière lui les cavaliers de la brigade du général Fitz-Lee, neveu du grand chef sudiste, et criant :

— En avant ! en avant !

Cette seconde charge battit l'aile gauche de Hooker, comme la première avait écrasé le corps d'armée de Sickles. Cependant cent mille hommes ne cèdent pas devant un ennemi cinq fois moins nombreux. Les Unionnistes se reforment, et l'action demeure engagée sur toute la ligne.

Stonewall Jackson n'avait pas tort de compter sur ses vétérans. Soldats et général se connaissaient. Ils avaient fait ensemble toutes les campagnes de la Virginie. Parmi ces vétérans, on en trouvait peu qui eussent plus de trente ans. Beaucoup en avaient à peine vingt. Mais l'amour de la patrie les vieillissait : ils se battaient comme des lions.

Quel magnifique spectacle ! D'un côté, les soldats du Nord, bien équipés, bien couverts ; de l'autre, les enfants du Sud, vêtus d'uniformes en lambeaux, et dont la plupart étaient obligés d'aller nu-pieds !

Jackson se tenait au milieu des siens les encourageant de la voix, et du geste, dirigeant les attaques ; on voyait partir ses aides de camp qui traversaient la plaine au galop, portant ses ordres aux divers généraux qui commandaient sous lui.

Le Temps dit que le gouvernement a décidé d'annuler la délibération du Conseil général de la Seine ouvrant un crédit de 5,000 francs pour les grévistes de Decazeville.

L'empereur Guillaume a donné ordre aux officiers allemands, qui se trouvent en France, de quitter sans retard le pays. Ceux d'entre eux qui y séjournent, dans ce but de s'y perfectionner dans l'usage de la langue française, devront se rendre dans la Suisse française.

ÉVÈNEMENTS D'ORIENT

Attentat. — D'après des nouvelles de Bourgos la police Bulgare aurait arrêté plusieurs individus accusés de vouloir attenter à la vie du prince Alexandre et à celle du premier ministre, M. Karaveloff. Plusieurs étrangers se trouvent au nombre des personnes arrêtées. Le prince continue son voyage. Dans un certain nombre de localités il a été accueilli par les cris de : « Vive la Russie ! A bas Karaveloff ! »

La question grecque n'a pas encore reçu de solution. La Chambre des députés s'est réunie mercredi à Athènes mais n'étant pas en nombre a remis à jeudi l'élection de son président. C'est sur cette élection que vont se compter les partisans et les adversaires de M. Delyannis. Le chef de l'ancien cabinet a certainement perdu beaucoup de terrain et est abandonné par plusieurs de ses amis. Il est donc probable que c'est M. Tricoupis qui sera élu président et chargé aussitôt après par le roi de former un ministère. Quel que soit d'ailleurs ce ministère, son premier acte sera d'ordonner la démobilisation de l'armée. Il ne reste plus qu'à savoir si elle se fera sans troubles dans le pays ; mais en tous cas on peut considérer que le blocus ne tardera pas à prendre fin.

L'éruption de l'Etna. — Les dernières nouvelles de l'éruption de l'Etna sont graves. Une double coulée de lave menace Nicolosi ; et n'en est plus qu'à une heure et demie. La population épouvantée commence à évacuer la localité.

A cinq heures du soir, les troupes confédérées étaient harassées de fatigue : cette lutte disproportionnée les mettait à bout ; mais elles tenaient bon, car l'ennemi faiblissait. Il reculait par places, et les canons faisaient de larges trouées sanglantes dans les rangs fédéraux.

Jackson avait pris sa bible dans les fentes de sa selle, et il lisait des prières tout haut, pendant que les balles passaient en sifflant autour de lui.

« — Seigneur, protège tes enfants, et qu'ils trouvent leur appui dans ta miséricorde !... »

Il s'interrompait pour lancer ses escadrons de cavalerie et activer le feu de ses pièces de canons. Ce qu'il y avait d'un peu ridicule dans sa manière d'agir était atténué par son air de conviction profonde. Il reprénaît :

« — Seigneur, j'ai prié et j'ai pleuré ; Seigneur, quand laisserez-vous tomber un regard de pitié sur moi ? »

Son cheval se tenait immobile ; le plomb et le fer tourbillonnaient autour de la monture et du cavalier. Les cris des blessés, des mourants éclataient ; lugubres appels, clameurs désespérées !

Autour de Chancellorsville, il y a un grand espace découvert qui ne pouvait servir aux mouvements des troupes, étant encombré de broussailles, où les pieds des hommes et des chevaux seraient inévitablement engagés. Hooker voulut tenter de reconquérir la victoire qui lui échappait. Il rangea soixante-dix canons dans cet espace, qui lancèrent des volées de mitraille sur les bois du Wilderness, d'où sortait à ce moment l'arrière-garde confédérée. Les vétérans de Jackson hésitèrent un moment ; cette avalanche meurtrière les déconcertait.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

74

LA

FAMILLE CAVALIÉ

XVII

ENCORE L'HOMME MYSTÉRIEUX

En effet, ce n'étaient ni les fusils ni les munitions qui manquaient, puisque chacun des hommes de la petite colonne confédérée portait cinq cents cartouches, et qu'hélas ! quatre cents d'entre eux gisaient sur le sol, abandonnés, affreusement mutilés !

Qui pourrait dire quelle douleur serra le cœur de ces braves gens, pendant qu'ils se mirent à dépouiller les cadavres de leurs compagnons ? Les morts sauvaient les vivants. Chacun prit des munitions, des vivres, un fusil et une hache. On allait s'engager dans les bois du Wilderness, et il faudrait sans doute faire des nombreux abattis d'arbres. Heureusement, une grande partie des bidons d'eau n'était pas crevée. On en chargea une cinquantaine sur le dos du mulet, qui devait évidemment regretter de plus en plus sa fugue maladroite.

— Que personne ne touche aux provisions, dit Robert. Nous ne mangerons que lorsque nous serons dans les bois.

On obéit, et la petite troupe, reconfortée par

Le service militaire. — Le nouveau projet de loi militaire qui sera prochainement soumis à l'examen de la Chambre, contient dans plusieurs de ses articles d'importantes modifications à l'état des choses actuel.

Non-seulement ce projet prend pour base le service de trois ans, mais il s'efforce de rendre autant que possible le service égal pour tous, en supprimant le service auxiliaire, la disponibilité et toutes les dispenses de droit.

Afin de sauvegarder les carrières libérales, la proportion des surcis d'appel sera portée à dix-sept pour cent, dont sept pour cent seront renouvelables pendant quatre ans pour cause d'achèvement d'études.

Après deux ans de service, le jeunes gens pourvus du diplôme d'instruction militaire préparatoire seront renvoyés en congé illimité.

Il y aura dans chaque canton des exercices mensuels le dimanche, auxquels prendront part les hommes dispensés et ceux qui auront obtenu un sursis.

En ce qui concerne les troupes coloniales, elles se recruteront par voie d'engagements volontaires, rengagements avec primes, des jeunes gens du contingent métropolitain qui, avant le tirage au sort, demanderont à servir dans l'armée coloniale.

Le contingent annuel est fixé à 192,000 hommes; l'armée comprendra donc avec ses trois contingents, 545,000 hommes, déduction faite des pertes.

L'effectif actuel n'étant que de 472,000 hommes, il y aura un excédent de 74,000 hommes. On y fera face en laissant au ministre de la guerre le droit de retarder jusqu'au 30 novembre l'appel de la classe, renvoyer la classe libérale, aussitôt après les manœuvres d'automne, enfin d'envoyer en congé, du 1^{er} octobre au 31 mars, une partie de la classe qui termine sa deuxième année de présence sous les drapeaux, afin de maintenir intacte la période d'entraînement de trois ans.

Telles sont les principales modifications contenues dans le projet du ministre de la guerre.

On voit qu'elles sont importantes et qu'elles méritent d'être sérieusement examinées par le Parlement.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Société de secours mutuels

La Société de secours mutuels de Cahors traverse en ce moment une crise qui peut lui être fatale. Après avoir été longtemps très prospère, après avoir compté 231 membres honoraires et 925 membres participants; après avoir pendant longues années donné à ses infirmes 80 fr. par an et à ses malades 1 fr. par jour de maladie et 50 centimes par jour de convalescence, — voilà que par suite de raisons que nous ne voulons pas rappeler, que tout le monde connaît, la moitié des membres a disparu, surtout les honoraires qui, ceux-là, ne coûtaient rien. Comme conséquence, la caisse s'épuise de plus en plus et la Société en est arrivée à ne plus donner de secours ni aux infirmes, ni aux malades et à demander même aux médecins, des réductions sur leurs honoraires.

C'est la débacle, si d'énergiques résolutions ne sont promptement prises.

A notre humble avis, le salut de la Société de secours réside tout entier dans l'augmentation de la cotisation. Payer un peu plus quand on est bien portant pour toucher davantage quand la maladie ou que les infirmités arrivent, voilà la solution.

Quel est l'ouvrier sérieux, laborieux, songeant à l'avenir, qui hésitera à prélever un sou par jour sur son salaire, sur son petit superflu, pour parer aux mauvais moments?

Or, ce sou par jour fait 18 fr. 25 par an. Il n'en faut pas davantage pour relever l'association mutuelle.

Que la commission, quelle qu'elle soit, qui sera nommée demain, par suite du renouvellement triennal, songe bien que l'ouvrier désertera la Société tant qu'il n'aura pas l'espoir d'en retirer un secours, et qu'au contraire l'espérance de voir augmenter ce secours au cas de maladie, lui fera verser sans regret quelques francs de plus.

Et quant à la rentrée des membres patrons, elle n'est pas douteuse du jour où la commission scrupuleuse exécutrice du règlement, fermera l'oreille à toute autre préoccupation que celle de venir en aide à ceux qui souffrent, sans froisser en quoi que ce soit leurs opinions ou leurs croyances.

Voici les deux listes qui circulent :

COMMISSION ACTUELLE

MM.
Costes, notaire.
Manhiabal, économiste de l'hospice.
Astorg, chef de bureau à la préfecture.
Rigal, employé des tabacs.

Valette, chef d'Institution.
Pons, employé à la Trésorerie.
Poujet, conducteur des ponts et chaussées.
Gabels, forgeron.
Troussel, aîné, entrepreneur.
Rauffet, ancien cordonnier.

ANCIENNE COMMISSION

MM.
Bessières, ancien président.
De Flaujac, ancien vice-président.
Cangardel, ancien vice-président.
Caviolle, médecin.
Rey, cordonnier.
Manhiabal, trésorier de la Société.
Pons, Hippolyte.
Bernard d'Armagnac.
Thierry, ancien trésorier, médaillé.
Bénéch, ancien secrétaire.
Besse, Jacques, tonnelier.
Roumègues, à Cabessut.

Nous recevons de M. le docteur Caviolle, la lettre suivante :

Cahors, 21 mai 1886.

Monsieur le directeur du Journal du Lot,

Comme tous mes Confrères de Cahors, je porte à la Société de Secours Mutuels le plus vif intérêt et je fais les vœux les plus sincères pour sa prospérité; mais je tiens à déclarer que je n'ai jamais ambitionné le titre de membre du bureau d'administration de cette Société. C'est sans mon aveu que je me suis vu ce matin figurer sur une liste de candidats émanant d'un « groupe de Sociétaires ».

Je remercie de tout cœur ces Messieurs, de l'honneur qu'ils ont voulu me faire; mais je tiens essentiellement et plus que jamais à me contenter de mon titre de médecin qui suffit à mon ambition.

Je décline donc toute candidature aux élections du 23 mai courant.

Veillez, agréer, etc.

D^r Ch. CAVIOLE.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort d'un de nos jeunes compatriotes, M. Ailha, conducteur des ponts et chaussées, appelé, récemment, à un poste important sur les chantiers du Canal de Panama.

Un assassinat vient d'être commis au hameau de Bouscarat, à 1500 mètres environ de St Denis-Catos. Un vieux garçon de ferme, le nommé Marciac, a été tué d'un coup de fusil, hier soir, au moment où il allait se coucher dans l'écurie.

Le parquet de Cahors s'est transporté sur les lieux ce matin.

Taxe sur la viande. — La présence du prix exagéré de la viande de boucherie, M. le Maire de Gourdon vient d'établir la taxe municipale :

Les prix sont ainsi fixés :

Bœuf..... 1 40 le kilog.
Mouton..... 1 50 —
Veau..... 1 70 —

Avant la taxe, les prix étaient de :

Bœuf..... 1 70 le kilog.
Mouton et veau..... 2 » —

A Cahors le prix de la viande est de :

Bœuf..... 1 80 le kilog.
Mouton et le Veau..... 2 à 2.20.

La petite vérole fait toujours de des ravages à Anglars, canton de Luzech. Après la mort de M. le curé Rozières, sa mère vient d'être emportée en quelques jours.

— Un pauvre malheureux, dit le Clairon, ayant été aussi enlevé par la même maladie, le Maire a dû requérir, pour le mettre en bière, des étrangers qui l'ont fait moyennant une somme de 100 francs.

Contraventions. — Contraventions relevées : 1^o Contre le sieur C., 22 ans et T., 23 ans, tous deux terrassiers, pour ivresse et tapage nocturne.

2^o Contre le sieur M., demeurant au faubourg Saint-Georges, pour embarras sur la voie publique.

Tribunal correctionnel de Cahors

Audience du 20 mai.

Injures. — La nommée Marie-Guillaumette Grialou, veuve Roussel, de la commune de Soturac, est accusée d'avoir outragé le maire de sa commune.

M. Monteil, maire de Soturac, avait été expert en 1881, dans une affaire de partage de la famille Grialou, qui ne fut pas à l'avantage de la veuve Roussel. Cette femme se répandait, depuis cette époque, contre M. Monteil, en injures grossières.

Le tribunal la condamne à 20 fr. d'amende.

Coups et blessures. — Deltail est forgeron aux Roques, commune de Saint-Vincent. Il prêta, dernièrement, à son voisin, Jalaguet, une peau de fouine pour aller faire la collecte des œufs.

Au lieu de rendre la peau, Jalaguet la vendit à Cahors.

Deltail, peu satisfait, lui appliqua quelques

coups de poings vigoureux qui forcèrent Jalaguet à s'altérer.

Jalaguet se porte partie civile et demande des dommages.

M^{re} Cambres défend Deltail, et M^{re} Pouzet Jalaguet.

Le tribunal condamne Deltail à 40 fr. d'amende et à 60 fr. de dommages et aux frais.

Vol. — Le nommé Mélina Michaud, italien, est accusé d'avoir recélé des bijoux ayant été volés à M. Pinel, horloger à Cahors.

On sait que des bijoux de la valeur de 14 à 1,500 francs avaient été soustraits frauduleusement à M. Pinel, dans la nuit du 13 au 14 février 1885.

Quelques-uns de ces bijoux furent trouvés à Toulouse dans un trou pratiqué dans la chambre de Mélina Michaud, marchand ambulancier, dernièrement condamné à six mois de prison pour vol.

Mélina Michaud nie les avoir volés à M. Pinel, car il n'est jamais venu à Cahors et personne, en effet, ne l'a reconnu dans cette ville.

Le défenseur soutient que Mélina Michaud n'a pas volé les objets désignés et dans le cas où il les aurait volés ou même simplement recelés, comme ce vol a été fait pendant la nuit, avec effraction et dans une maison habitée, le tribunal ne serait plus compétent et Mélina Michaud serait justiciable de la Cour d'assises.

M^{re} Ferrand, avocat du barreau de Toulouse, dépose dans ce sens des conclusions et le tribunal, acceptant les explications données par le défenseur, se déclare incompétent.

Revue Agricole

CALENDRIER DU LOT. — Mai.

MOIS	JOURS	SAINTS	FOIRES.
23	Diman.	s Didier.	
24	Lundi.	s Flavien.	Terrou, Rocamadour.
25	Mardi.	s Grégoire.	Bach, Lalbenque, Luzech, Cardaillac, Labastide-Murat, Montvalent.
26	Mercr.	s Philippe.	Carluçet.
27	Jeudi.	s M.-Madelai.	Cazals, Laramière, St-Cernin Puybrun.
28	Vend.	s Germain.	Mauroux, Soturac, Espédaillac, Montfaucon.
29	Samedi	s Théodosie.	Grézels, Carayac, Floirac, Caniac.

Lunaisons du mois de Mai.
 ☉ N. L. le 4, à 3 h. 52 du matin.
 ☽ P. Q. le 11, à 2 h. 30 du matin.
 ☽ P. L. le 18, à 1 h. 56 du matin.
 ☾ D. Q. le 25, à 11 h. 45 du soir.
 Les jours croissent de 1 h. 48 m.

Concours agricole du Lot. — La Société agricole et industrielle du département du Lot a arrêté le programme des primes qu'elle se propose de distribuer, à la suite des divers concours qui seront tenus dans le département.

Ces concours sont au nombre de trois :

1^o Concours de bestiaux à Figeac, le lundi 16 août 1886, jour de foire, à une heure du soir dans la cour de la gendarmerie, pour les espèces bovine, ovine ou porcine;

2^o Concours de bêtes à cornes et de bêtes à laine, grasses, à Cahors, le 1^{er} février 1887, jour de foire, à deux heures de relevée, sur la place Thiers.

3^o Concours de vignobles pour l'arrondissement de Figeac, siège du concours.

Le montant des primes à distribuer s'élèvera à la somme de 3,460 francs.

Dans son traité pratique de l'art d'élever les petits poulets, M. Réaumur se livre à des considérations assez curieuses sur la quantité des vers de terre dont les petits poulets sont si friands et sur les moyens de les récolter et d'en faire une véritable industrie. Le sujet est assez original pour mériter d'arrêter un instant l'attention.

Notre auteur rappelle que, d'après ses calculs, « la somme totale des grains de toutes espèces dont les hommes font des récoltes n'égalerait pas la quantité de ces vers qui se tiennent sous terre. » Ils sont, pendant tout le cours de l'année, le fond de la nourriture d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux, qui n'ont point d'autre ressource pendant l'hiver.

Mais comment faire des récoltes assez considérables de ces vers, « équivalentes à des boisseaux, à des setiers, à des moids de blé? » On y parviendra quand on voudra. Il suffit d'y employer des enfants. « Dès que les vers de terre seront devenus une marchandise d'un débit sûr, dès qu'on sera certain de trouver des acheteurs de boisseaux de vers, comme on en trouve de boisseaux de blé, les pères obligeront leurs en-

fants à en ramasser assez pour en faire de grandes provisions. »

Pour faire cette récolte, on peut employer deux moyens, qui tous deux déterminent les vers à sortir de leur trou. Il faut deux individus pour cette opération.

Premier moyen : l'un des individus est armé d'une fourche de fer à trois dents; il la pique et la fait pénétrer en terre jusqu'à moitié de sa longueur (10 à 12 centimètres); puis il incline plusieurs fois alternativement le manche de l'outil d'avant en arrière et d'arrière en avant. Cette commotion inouïe et effraie les vers qui quittent leur trou pour se rendre sur l'herbe. Le second individu les ramasse.

Deuxième moyen : l'un des deux individus, chaussé de gros sabots, piétine alternativement de chaque pied la terre, en appuyant de tout son poids. Les vers effrayés se sauvent, sortent, et se font prendre par le second individu.

Dans un temps assez court, on peut prendre beaucoup de vers lorsque le terrain est frais et humide. Les vers ainsi récoltés « pourront être conservés, comme le vin, dans des tonneaux »; mais il faudrait des tonneaux ouverts ou des cuves, qu'on remplirait de terre jusqu'à quart de leur hauteur. Il faudrait avoir soin de maintenir cette terre humide comme celle des prairies basses.

Colorants du vin. — M. le préfet du Lot vient d'appeler l'attention des maires des communes de l'arrondissement de Figeac, sur la vente de certains rouges, produits azoïques et acides sulfoconjugués correspondants, désignés dans le commerce sous les noms de rouge végétal, rouge de Bordeaux, d'Alsace, etc. Ces matières sont, paraît-il, vendues dans un grand nombre de pharmacies et d'épiceries de l'arrondissement de Figeac, pour colorer les vins et les piquettes. MM. les maires ont été invités à entraver, par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, la vente de ces substances qui sont nuisibles à la santé.

Destruction des taupes. — On écrit à la Gazette des Campagnes :

Voici un moyen infailible de détruire les taupes, que j'emploie depuis de longues années et qui réussit on ne peut mieux.

Prenez une motte de chaux vive, jetez-y quelques gouttes d'eau, de manière à ce qu'elle se fendille, c'est l'affaire de quelques minutes; puis l'on prend de cette chaux vive la grosseur d'une noix que l'on place dans un passage ou chemin frayé par les taupes. On recouvre la terre, sans obstruer le passage et tout est dit.

Que l'on répète cette opération ça et là sur une superficie de 20 à 30 ares; 50 centimes de chaux suffisent pour détruire toutes les taupes qui s'y trouvent.

Foire de Prayssac. — Lundi, 17 mai, avait lieu la foire de Prayssac.

Peu, très peu de transactions. Les bestiaux ne se vendent pas à des prix rémunérateurs. Les blés valaient 16 fr. 50 l'hectolitre.

Foire de Martel. — Le maire de Martel prévient le public que la foire de Martel, du lundi après l'Ascension, coïncidant avec la foire de Cozances, se tiendra, cette année, le samedi 5 juin.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 15 au 22 mai 1886.

Naissances.

Layrou, Hugues, à Cabessut.
Constans, Eugène, rue Hébrard, 14.
Ticou, Etienne, place St-Urcisse, 2.
Caussil, Marie, à Toulouseque.

Mariages.

Desplat, Etienne, et Julia, Marie.

Décès.

Lancien, Jean, 68 ans, (hospice).
Delbos, Berthe, 4 mois, quai Ségur, 6.
Salbant, Benoît, 73 ans, (hospice).
Séguy, Pierre, 83 ans, rue de la Mairie.
Combecave, Marie, 68 ans, rue Clément Maroi.
Dupuy, Marie, 68 ans, boul. Gambetta, 12.
Féminis, François, 39 ans, (hospice).
Fihol, Antoinette, 72 ans, (hospice).

Musique du 7^{me} de ligne

(de 5 h. à 6 heures).

PROGRAMME DU DIMANCHE 23 MAI 1886.

Pas redoublé X...
Le Voyage en Chine (ouverture) Bazin.
La Vague (valse) O. Métra.
La Traviata (mossique) Verdi.
Gloire aux femmes (mazurka) Strobl.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie Française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Estampes, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHÈQUE CIRCULAIRE

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

THÉÂTRE DE CAHORS

A PROPOS DE LA REPRÉSENTATION DE SAPHO II (Fin)

Le sujet commun en est, si vous voulez, un amour indigne et la conclusion est, au fond, peu différente dans sa tristesse navrante. Dans l'une, l'Amoureux perd sa vie; l'autre, c'est son honneur qui sombre et tout ce qui fait la joie de vivre : un amour plus pur entrevu, savouré même et abandonné parce qu'on n'en est plus digne, le respect des siens et de soi-même. On le voit, ce n'est plus le doux amour idéalisé des poètes, ce n'est plus l'amour si tendre des Monime ou des Bérenice ou même l'amour si nerveux des Dona Sol ou des Maria de Neubourg; c'est le « dur amour » que Dumas fils nous décrit, source et cause de tous les malheurs et de toutes les folies, et à ce point de vue *Sapho* continue le *Demi-Monde*; comme l'*Arlesienne*, c'est une étude pessimiste de cette passion que tous, romantiques et classiques, s'étaient fait un devoir de sanctifier et d'idéaliser. En cela plus près de la vérité, plus moral peut-être, s'il mettait — comme le fait Dumas — une préface à ses œuvres, Daudet pourrait nous donner cette leçon :

« Jeunes gens, il peut y avoir, il y a même de purs amours, et désintéressés, et idéales, fraîches sources cachées au bord de la route et pour désaltérer les voyageurs; mais elles sont rares, et généralement on les néglige, ou l'on passe sans les voir. Elles n'ont pas le piquant des autres, ces jeunes filles qui ne demandaient qu'à être aimées pour se donner, et lorsqu'on a une fois goûté les acres baisers des premières, les grâces et la fraîcheur de leurs lèvres, la pudeur et la délicatesse de leurs amours ingénues ne peuvent vous faire oublier, ni guérir. Et une fois que le fatal engrenage vous a pris, c'est fini, rien ne peut vous sauver. En vain croyez-vous en votre orgueil; plus celle que vous aimez est indigne de vous, et plus follement vous l'aimerez, et toutes les découvertes odieuses que vous ferez dans son âme de sphinx n'auront qu'un résultat, de vous griser davantage. Vous irez jusqu'au bout de votre désespoir, et les plus heureux sont peut-être encore ceux qui en meurent, comme l'amant de l'*Arlesienne*. Ils sont délivrés. Les autres, ils traineront éternellement le boulet, incapables d'aimer à nouveau et d'oublier, même dans un mariage légitime et où ils eussent pu être heureux... C'est une passion folle, ou mieux encore une folie, et une folie à laquelle il n'y a pas de remède... pas même la fuite, car on revient; pas même l'oubli, car on ne veut pas oublier... »

N'est-ce pas que nous sommes loin des traditions classiques ?

La différence n'est pas moindre au point de vue des procédés de théâtre. Dans l'*Arlesienne*, cette Arlesienne dont on eut fait, chez les classiques, le personnage principal et qui eût fourni prétexte à de maîtresses scènes — hélas ! bien peu vraies dans la vie réelle — qui eût eu des tirades éloquentes avec la mère, avec son amant, ne paraît pas. En revanche, il y a toute une série de personnages accessoires, qui eussent paru encombrer sans profit la scène et qui ici, au contraire, nous donnent l'idée de la vie se continuant, allant son train ordinaire autour du désespoir de Jan; il y a les amours du vieux berger — celui des *Etoiles* — presque tous les héros, si poétiques, des *Lettres de mon Moulin*, tout un coin délicieux de Provence, la nature indifférente aux souffrances de l'homme et encadrant de ses rayonnements, de ses joies et de ses chansons, le drame terrible qui se joue au cœur du petit... C'est bien un « morceau de vie » que l'on a sur la scène et non plus seulement la « crise » célèbre où Goethe voyait toute la tragédie française.

Il en est de même dans *Sapho*. L'intérêt n'est pas dans l'intrigue; tout le monde a lu le roman, et l'on sait que du premier à la fin du cinquième acte, l'action piétine sur elle-même. On se « colle » au 1^{er} acte pour se « décoller » au 2^e, on se reprend et on se quitte au 3^e, on se reprend et on se quitte au 5^e. Il n'y a pas de raison pour que cela finisse. Mais il n'empêche. Cela aussi est un « morceau de vie » et combien poignante, puisque c'est la vie de bien des jeunes gens — et des meilleurs précisément, de ceux qui sont « trop bons ».

Et comme notre vie est toujours mêlée à celle des autres, et que celle des autres ressemble toujours à la nôtre — dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es — à côté de Jean et de Sapho, nous avons le ménage des Hettema, une ancienne grue — pis même que cela — qui pose pour la vertu et qui mène son mari par ses pudeurs, ses sentimentalités et ses romances; nous avons Caoudal, le membre de l'Institut, le sculpteur célèbre, désespéré de se sentir vieux et de se voir abandonné même par ses modèles; nous avons Potter, le musicien célèbre, un malheureux, victime à sa façon de ce terrible « collage », mené à la baguette par les scènes d'une femme qui n'est ni jolie, ni laide, toute à son chien et pour les coups de laquelle il a quitté son ménage, dit adieu à la gloire, à la dignité, à tout. Lugubres histoires et pourtant plus lugubre encore est celle de Dechelette qui, malgré son principe « en amour pas de lendemain », est pris lui aussi et finit dans le désespoir de la mort d'Alice Doré, une « pauvre petite » qui a cru réaliser en lui

son rêve d'un amour qui dure, et se tue de se voir abandonnée. Elle l'aimait — il ne ressemblait pas aux autres — il l'aimait, et par orgueil il a voulu rompre. Et en face de tous ces malheureux, Daudet a mis la vie de famille avec Césaire et Divonne, surtout Divonne, l'oncle et la tante, l'Amour délicieux, jeune et frais de Vivette, qui ne rendent l'histoire que plus désespérante, mais aussi plus semblable à la vie, si triste, et où les bons sont toujours la proie des pires.

Et c'est par là, par cette nouvelle vue de l'amour, par son pessimisme, par sa façon de comprendre l'art dramatique, par l'introduction des procédés du roman contemporain au théâtre, que cette partie de l'œuvre de Daudet est intéressante et neuve. La réforme tentée est-elle durable et aura-t-elle des disciples ? Peut-être, et nous le souhaitons. Il est certain que si la cause du réalisme au théâtre a été compromise par les essais si peu réels de Zola et de Busnach, posée dans les termes où *Sapho* et l'*Arlesienne* l'ont posée, elle mérite qu'on la discute et qu'on s'en occupe. C'est vraiment une révolution qui commence, ou plus exactement qui s'achève. Après avoir transformé notre philosophie et notre littérature romanesque, le « réalisme » s'était arrêté au théâtre après l'entreprise de Dumas, le plus hardi de tous, et les essais un peu différents d'Augier et de Sardou; comme tout mouvement longtemps contenu, elle va au bout de ses prémisses, et faut-il le dire, surprend et n'atteint pas d'abord son plein succès. On s'est si bien habitué aux trucs et aux histoires invraisemblables du théâtre contemporain, que cela paraît trop cru, et trop brutal, et trop triste. Mais qu'importe, Daudet est de ceux qui peuvent attendre; il est toujours glorieux, d'ailleurs, d'avoir tenté des voies inexplorées, d'être allé dans la représentation de la vie plus loin encore que les précédents, surtout quand ceux-ci sont des maîtres eux-mêmes.

Tout vaut mieux dans l'art que le repos et l'inertie et n'est-ce pas, tout compte fait, la révolution romantique avortée que nous devons quelques-unes des œuvres de la seconde moitié de ce siècle, si différentes de leur mère, et que, pourtant, l'on ose croire éternelles, le théâtre de Dumas, et même les romans de Daudet ?

O. GOURDIN.

Bibliographie

LE MONDE

avant la CRÉATION DE L'HOMME
Tel est le titre du nouvel ouvrage de CAMILLE FLAMMARION

S'il est une question qui ait toujours intrigué et même passionné la curiosité humaine, c'est assurément celle de l'origine du Monde, de l'origine des êtres et de l'humanité elle-même. Il semble aujourd'hui qu'à l'ordre du génie humain tous les monstres antédiluviens aient tressailli dans leurs tombeaux et qu'ils se soient levés pour venir constituer eux-mêmes les scènes grandioses des âges disparus et montrer à l'Homme ses lointains ancêtres.

Ce tableau du Monde avant la création de l'Homme, Zimmermann avait entrepris de le tracer dans un ouvrage qui est resté célèbre, mais qui est depuis longtemps épuisé en librairie. Depuis vingt-cinq ans que cette œuvre a été écrite, la science a fait d'ailleurs des pas de géant. Aussi, les nouveaux Éditeurs de cet ouvrage ont-ils prié M. CAMILLE FLAMMARION de l'examiner avec soin et d'en donner une édition élevée au niveau des progrès de la science. Le savant Astronome, auquel ces études de cosmogonie ont toujours été familières par la parenté qu'elles offrent avec les bases mêmes de la doctrine de la Pluralité des Mondes, avait à peine commencé ce travail de révision qu'il s'est aperçu que l'œuvre déjà si belle de Zimmermann méritait d'être entièrement refondue.

Le succès de l'ouvrage était dès lors doublement assuré, et pour satisfaire à tous les désirs déjà exprimés, les Éditeurs lui ont donné la forme populaire qui a été accueillie avec tant d'enthousiasme par les innombrables lecteurs de l'*Astronomie populaire* et des *Terres du Ciel*.

L'ouvrage paraît en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. Il sera illustré d'environ 300 figures, représentant les paysages du monde primitif, et de nombreuses planches en couleur.

On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco au fur et à mesure de l'apparition des séries, contre un mandat de dix francs envoyé aux Éditeurs Marpon et Flammarion à Paris, 26, rue Racine.

ATLAS MANUEL DE BOTANIQUE

Illustrations des familles et des genres de plantes phanérogames et cryptogames avec le texte en regard. — Par J. Deniker, dessins par Riocreux, Cusin, Nicolet, Chevrier, Chédac, etc. — 200 planches in-4, comprenant 3300 figures; 50 livraisons à 50 centimes ou 5 séries à 5 francs. — Prix de souscription jusqu'au 30 juin; 20 francs. Passé ce délai, le prix sera augmenté. — Les *Merveilles de la Nature* de Brehm se sont limitées jusqu'à présent à l'Homme et aux animaux. — Il nous a paru utile de publier, comme une suite et un complément naturel, dans le même format, un *Atlas manuel de botanique*, qui place sous les yeux du lecteur la description et la représentation des caractères des principales familles et des principaux genres. — Les notions d'organographie végétale et de géographie botanique sont résumées de façon à faire connaître l'état actuel de la science; les applications si nombreuses à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et à l'industrie, à la médecine et à la pharmacie, sont indiquées. — Cet *Atlas manuel de botanique* est destiné à développer le goût de cette science aimable et à devenir le *vade-mecum* des botanistes, soit que, ayant en vue la science pure, ils la cultivent pour les charmes qu'elle leur procure, soit que, tournant leurs recherches vers la pratique, ils s'occupent de la botanique comme science appliquée. Envoi d'une livraison spécimen contre 50 centimes en timbres-poste. Librairie J.-B. Baillière et fils, 49, rue Hautefeuille.

Étude de M^e MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n^o 10.

VENTE DE BIENS DE MINEURS

Fixée au Dimanche vingt juin mil huit cent quatre-vingt-six, à trois heures du soir, à Flaujac, en l'Hôtel de Ville, par devant M^e Lescale, notaire à Cahors, commis pour la réception des enchères.

Sur la poursuite de M. Jean Vigié, cultivateur, domicilié à Cahors, agissant en qualité de tuteur datif des mineurs Jean-Paul et Marie Vigié, issus du mariage d'Antoine Vigié et Marie Vinel, décédés.

Par jugement rendu le vingt-neuf mars dernier, enregistré, le tribunal civil de Cahors, a homologué une délibération du Conseil de famille desdits mineurs et ordonné la vente des biens immeubles ci-après désignés, leur appartenant.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente desdits biens, a été déposé en l'étude de M^e Lescale, notaire à Cahors, où tout le monde peut en prendre connaissance.

Par exploit de M^e Serres, huissier à Cahors, sous sa date, enregistré, M. Rames Jean, cultivateur, demeurant à Concots, subrogé-tuteur des mineurs, a été sommé dans le délai légal d'en prendre connaissance et d'assister, si bon lui semble, à la vente dont s'agit.

Désignation des biens à vendre et mises à prix fixées par le jugement sus-énoncé :

COMMUNE DE FLAUJAC

PREMIER LOT

Une terre, sise au Pech Gros, commune de Flaujac, contenance un hectare, huit ares, dix-sept centiares, section A, numéro 1310 du plan cadastral de ladite commune, confrontant du Nord avec chemin vicinal n^o 6, à l'Est à propriété de Salgues, Vigié et Sembel, sur la mise à prix de deux mille cinq cents francs, ci. 2.500 fr.

DEUXIÈME LOT

Une terre, dite Chenevrière, sise aux Ramades, commune de Flaujac, contenance quatre ares, vingt centiares, même section, numéro 119 du plan cadastral, confrontant avec chemin public, à propriété de Lonjou, Miquel et Salgues, sur la mise à prix de quatre cents francs, ci. 400 fr.

ISIOLEME LOT

1^o Une terre, sise à Bibinet, même commune, contenance onze ares, quatre-vingt-huit centiares, même section, numéro 874 du même plan ;

2^o Une vigne, sise au même lieu, contenance un hectare, treize ares, vingt-quatre centiares, même section, numéro 881, ces deux numéros ne forment qu'un seul article et confrontant avec chemin public, Tournon et Dajeau, sur la mise à prix de cinq cents francs, ci. 500 fr.

QUATRIÈME LOT

Un article bois et vigne, formant les numéros 981, 982 et 986 du plan cadastral de la même commune, même section, d'une contenance de trente-cinq ares, soixante-six centiares, confrontant à Vigié Guillaume, Salgues François et Sembel, sur la mise à prix de deux cent cinquante fr., ci. 250 fr.

Les frais pour parvenir à la vente, viendront en diminution du prix de la vente et seront payés sur le prix du plus fort lot.

Conformément aux clauses du cahier des charges, il est expliqué que le troisième lot ci-dessus, ne sera mis aux enchères qu'après le premier, deuxième et quatrième lots, et il est ajouté que si le tuteur reconnaît que le prix de ces trois lots est suffisant pour payer le passif, ledit troisième lot sera retiré des enchères.

M^e Mazières, avoué et M^e Lescale, notaire, donneront tous les renseignements nécessaires.

Pour extrait certifié conforme. Cahors, le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant, MAZIÈRES,

Enregistré à Cahors, le mai mil huit cent quatre-vingt-six, F^o Ce reçu un franc quatre-vingt-huit décimes, décimes compris.

Signé : DALAT.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

EMPRUNT DE CUBA

Sur le montant de l'Emprunt, décrété le 10 mai 1886, pour le remboursement de la dette flottante et la conversion des titres actuels de Cuba.

Il est émis

340.000 BILLETS hypothécaires de 500 fr. GARANTIE de l'Espagne, à laquelle s'ajoutent : 1^o garantie spéciale du produit des douanes, du timbre et des contributions de Cuba, et 2^o l'exemption de tous impôts.

Intérêt annuel : 30 fr. payables trimestriellement, par 7 fr. 50, en France (Banque de Paris et des Pays-Bas), en Espagne et en Angleterre.

Remboursement à 500 fr., en 30 ans, par tirages trimestriels, aux mêmes caisses.

Prix 422 FRANCS (jouissance 1^{er} Juin).

Savoir : 50 » en souscrivant ; 95 50 à la répartition ; 145 50 du 1^{er} au 15 juillet ; 131 » de 10 au 15 août ;

Un coupon spécial de 10 fr. pour intérêt du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, sera déduit du terme à payer le 15 août qui sera ainsi réduit à 121 fr.

Les souscripteurs peuvent se libérer par anticipation au taux de 6 0/0. L'escompte, à la répartition, est de 2 fr. 50 par titre.

L'obligation ressort ainsi à 419 fr. 50, prix correspondant à un revenu, amortissement compris, de 7.32 0/0.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE, LE MARDI 25 MAI 1886

à PARIS : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

à l'ÉTRANGER : Madrid, Barcelone, Genève Bruxelles.

La cote officielle sera demandée.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIERE DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muscuesse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100.000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr. 50; 3 kilos, 16 fr.; 4 kilos, 20 fr.; 5 kilos, 24 fr.; 6 kilos, 28 fr.; 7 kilos, 32 fr.; 8 kilos, 36 fr.; 9 kilos, 40 fr. 50; à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilos de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicer, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, et 17, rue du Mont-Thabor, à Paris.

BOURSE. — Cours au 22 mai.

3 0/0	82 45
3 0/0 amortissable (ancien)	81 65
3 0/0 id. 1884	84 35
4 1/2 0/0 ancien	106 20
4 1/2 0/0 1883	109 20

Dernier cours du 21 mai.

Actions Orléans	1,348 75
Actions Lyon	1,208 75
Obligations Orléans 3 0/0	386 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	323 25
Obligations Lombardes (jouissance)	322 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	325 00

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY
USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liquor tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET**
A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartarique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

MAISON BLANC

COIFFEUR-PARFUMEUR
Galerie de Valon, Cahors.

SALON DE COIFFURE AU 1^{er}.

Produits spéciaux : Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebrat. — Hair-Elixir; croissance des cheveux, du Dr de Londres; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à domicile et à son salon.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

Des Vestons pour hommes, depuis.....	3 fr. 50
Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet pour hommes, depuis.....	7 fr. 50
Des Cache-poussière en bonne étoffe, depuis.....	10 fr.
Des Complets en tous genres pour enfants, depuis.....	4 fr.
Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis.....	45 fr.
Des Douillettes en alpaga, depuis.....	23 fr.
Des Pantalons de différents genres, depuis.....	2 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, lesquels seront coupés et confectionnés par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix
BON MARCHÉ SURPRENANT

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* **AUDOUARD** *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ÉLIXIR LEUCODONIE
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonné depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : **120,000 fr.** S'adresser à M^e PERLU, notaire à St-Céré.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS

BAIN SODIQUES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, etc. — Traitement des affections chroniques.

Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.

Trajet direct en chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement

Écrire : Administration de la C^o concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.

Histoire Ancienne de l'Orient

Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tome I : Les Origines, les Perses et les Lygures.
Tome II : Histoire de l'Égypte.
Tome III : Civilisation, Mœurs et Monuments de l'Égypte.
Tome IV : Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.

L'ouvrage formera six volumes in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume : Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887

Payable CINQ francs par mois

Le propriétaire-gérant, Layton.

GRANDE PHOTOGRAPHIE DU CHALET

5, Rue du Parc, 5. — Près l'Hôtel des Ambassadeurs CAHORS

J. VALDIGUIÉ



Photographie instantanée par n'importe quel temps; derniers perfectionnements photographiques; accessoires de pose en tous genres; nouvelles fantaisies; assortiments de cadres noir et or genre ancien de tous modèles et de toutes grandeurs, dernière création.

Parmi les procédés inaltérables, je recommande tout particulièrement: photographies au charbon; phototypie; platinotypie; zincographie; héliogravure; illustrations; vignettes; peinture à l'huile; pastel; fusain; ferropressé; épreuves bleues sur fond blanc ou épreuves blanches sur fond bleu; reproductions de dessins, gravures, monuments et travaux de toute nature, par n'importe quel procédé, jusqu'à la grandeur naturelle; travail livré à bref délai.

M. VALDIGUIÉ opère lui-même, tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Travail garanti irréprochable. Salon d'exposition permanent au rez-de-chaussée; atelier de pose au premier. Epreuves émaillées livrées dans 4 jours, à partir du jour de la pose.

Chromo-photographie pour la reproduction exacte des couleurs du modèle, procédé nouveau se pratiquant déjà en Angleterre.

NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL
INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties six ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de échange et Réparations.

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

SURDITÉ & BRUITS

SONT GUÉRIS PAR LE
DR GUYE FÉLIX
Rue de Valois, 17, à Paris.
Traite par correspondance
Guide explicatif reçu gratis.

PARIS 13, Rue Lafayette

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la fin du XIX^e Siècle

Sous la direction de
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut, H. Dureau, professeur à l'École des langues orientales, F. Gamille, D. Goussier, professeur à l'École des chartes, G. Gasson, membre de l'Institut, D. L. Hahn, bibliothécaire en chef, H. Marion, directeur de l'École des langues orientales, G. A. Laisant, député de la Seine; E. Levasseur, membre de l'Institut, H. Marion, directeur de l'École des langues orientales, E. Maitz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Traubner, ingénieur des Constructions navales; A. Watz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8
jésus de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.
Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc	Chaque volume broché 25 francs
Payables à raison de 10 francs par mois	

A. LEVY & Cie
Éditeurs

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

25 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 18 fr. 75
AVEC 425 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte colorée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires
avec un spécimen gratis à PAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série